

L'Abelle de la Nouvelle-Orléans. NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED. Bureau: 323 rue de Chartres, entre Conti et Bienville.

POUR LES PETITES ANNONCES DE DEMANDES, VENTES, LOCATIONS, ETC., QUI SE SOLDENT AU PRIX REDUIT DE 10 CENTS LA LIGNE, VOIR UNE AUTRE PAGE DU JOURNAL.

TEMPERATURE

De 15 juin 1908.

Thermomètre de E. Claudel, Opticien, Successeur de E. & L. Claudel, 918 rue Canal, N. O., Lne. Fahrenheit Centigrade

A Chicago.

Une grande animation règne à Chicago, où la convention nationale qui doit choisir le candidat du parti républicain à la présidence des Etats-Unis va se réunir incessamment.

Il est et sera très bonjour ainsi lorsque de grandes réunions politiques se préparent. Ceux qui y sont délégués tiennent à montrer bruyamment que leur confiance dans le succès est si complète qu'ils poussent d'avance des acclamations; ils en sont d'ailleurs presque toujours convulsés et leurs cris de joie sont sinistres.

Depuis, si l'on en croit des avis reçus de Chicago, l'enthousiasme des délégués à la Convention Nationale républicaine serait, cette fois, plutôt factice. Ils remplissent les rues du bruit de leurs acclamations et de leurs vivats, mais on remarque chez eux une certaine réserve qui n'existerait pas lors des réunions précédentes.

A quoi attribuer cette réserve, cette froideur? On ne sait. Probablement un dégoût de la nomination est assurée. Ces adversaires du secrétaire de la guerre sont peut-être mécontents aussi de voir leur épaule l'occasion de passer une diversion en faveur de M. Roosevelt. Comprenez qu'aucun des candidats en ligne n'avait de chances de battre M. Taft. Ils avaient songé à présenter à l'assemblée le nom de M. Roosevelt, dans l'espoir que l'immense popularité du Président déterminerait chez les délégués un tel élan d'enthousiasme que rien n'y résisterait. Même si Roosevelt refusait ultérieurement, ils n'en auraient pas moins fait écho à M. Taft.

Mais il leur faut renoncer à ce projet, car le sénateur Cabot Lodge, qui est délégué à la convention, a eu poche une lettre dans laquelle M. Roosevelt déclare que sous aucune considération il ne peut ni se voir accepter en tant que candidat à la présidence. Cette lettre, M. Lodge la lira à

l'assemblée à la première manifestation en faveur de M. Roosevelt, et il s'est assuré le concours des leaders des principales délégations pour empêcher la démonstration projetée.

Mais si la question de la candidature présidentielle semble réglée, au mécontentement des adversaires de M. Taft, il n'est pas de même de la question de la candidature vice-présidentielle. Plusieurs aspirants paraissent avoir de bonnes chances entre autres M. Dooliver de l'Iowa, et M. Fairbanks, le vice-président actuel. De nombreux leaders croient au succès du premier, mais ils sont obligés de constater en même temps que le second a reçu ces jours-ci de nouvelles adhésions.

C'est donc vraisemblablement sur la candidature vice-présidentielle que va se livrer la bataille dans la convention nationale républicaine, et elle n'aura, coasé quement, qu'un intérêt secondaire.

Du côté démocratique, les conditions ne diffèrent guère. M. Bryan est assuré, dit-on, des suffrages de soixante-trois pour cent du total des délégués à la convention nationale qui s'ouvrira prochainement à Denver, et il est possible qu'il soit élu par acclamation. Mais qui sera le candidat à la vice-présidence? C'est ce qu'on ne peut prévoir, car aucun nom n'a été jusqu'ici mis sérieusement en avant.

Le Testament de François Coppée.

Nous en extrayons les dispositions suivantes:

"Je lègue à l'Institut de France: mon buste en marbre, par Delaplanche. "A Duchastelet: ... mon buste en bronze, par Delaplanche, le priant seulement de transmettre cette charmante œuvre d'art, par son testament, au théâtre de l'Odéon. "A ma musée Carnavalet: ma statuette, imitation d'ivoire, par Cœniliardi Mollini. "A Mlle Amélie Dugit, ma cousine: mon portrait à l'âge de huit ans, peint à l'huile par ma sœur Annette; le petit encrier de verre, qui était celui de mon père. Ces sa jeunesse et qui est le seul dont je me sois servi constamment. Mon christ d'ivoire, suspendu près de mon lit. "A la Comédie-Française: mon médaillon en bronze d'Agar, que M. Lecote du Nouy, le peintre bien connu, avait offert à François Coppée, il y a quelques temps, sous la condition expresse qu'à la mort du poète le souvenir passerait à la Comédie-Française.

ANECDOTE.

Coppée fut élu académicien en 1884. Le jour de son élection — racontent les "Annales" — il rencontra, au foyer de l'Odéon, Banville, qui le félicita: "Vos félicitations me gênent, avoue Coppée. Je souffre de penser que vous n'êtes pas de l'Académie, alors que j'en suis. Il faudra que nous vous nommions. "Je ne ferai jamais de visites, déclara Banville. "Eh bien! si nous vous élisons... sans visites? Si ce titre d'académicien vous était apporté un beau matin, comme cela, sur un plateau d'argent?... Banville réfléchit un instant, puis, avec un sourire de concupiscence: "Je ne sais pas ce que je ferais du titre. Mais éhément, je garderais le plateau.

Mort de Paulus.

Chronique parisienne:

Paulus vient de mourir à l'âge de soixante-trois ans. Ce n'est pas une figure banale, celle de cet artiste, qui, après avoir connu tous les envirements de la popularité, vient de s'éteindre dans la misère.

La célébrité de Paulus, qui, de son vrai nom, s'appelait Haban, date de 1887. Mais, avant cette date, qui marque son apogée, il avait déjà fourni une carrière de chanteur très brillante. C'était la belle époque du café-concert, du véritable café-concert, de cette pépinière d'où étaient sortis Libert, Armand Ben, Thérés, Théo, Judic, Amati, Demay, Duparc, et tant d'autres dont les noms ne me reviennent pas sous la plume.

Les établissements comme la Scala, l'Alcazar, le Concert Parisien, l'Alcazar d'Hiver, le XIXe Siècle ne connaissent pas alors la pièce à grand spectacle. Ils terminent quelquefois leur programme par un innocent vaudeville. Tout le reste était occupé par des chanteurs et des chanteuses. Et Paulus, parmi les premiers, s'était créé, dès ses débuts, un genre à part.

Il fut le premier à avoir lancé la chanson dansée. Non point la chanson servant de prétexte à un numéro de danse, genre où excellait Limat; mais la chanson qui lui permettait, au moment du refrain et pendant la ritournelle, de se livrer à quelque excentricité fantaisiste et sans cesse renouvelée.

Il fallait le voir entrer en scène, sanglé dans un habit noir de coupe très correcte, le huit reflets dans une main, la canne dans l'autre, les cheveux noirs, très plats, s'avancant en pointe sur le front. Et, tout à coup, l'œil droit se mettait à cligner, en un tic devenant rapidement populaire; tout le corps se mettait en mouvement. Les jambes, d'une agilité merveilleuse, battaient des ailes de pigeon, le buste se déhanchait, tandis que les pans de l'habit noir volaient et tournoyaient comme des corbeaux apeurés. Dès ce moment, le genre Paulus était créé et suscitait de nombreux imitateurs. Il n'y avait pas de café-concert, grand ou petit, parisien ou provincial, où il n'y eût un artiste qui chantait les Paulus. Dans les salons, où la chansonnette florissait encore, tous les petits jeunes gens imitaient Paulus.

C'est de cette époque que date une foule de chansons, dont plusieurs furent célèbres, et dont la plupart sont encore restées dans la mémoire: "La Chaussée Clignancourt", qui fut un des triomphes de l'artiste; "Derrière l'omnibus"; "Plus loin que le rond-point"; "Les Maris garçons"; "Cheville fine"; "Ma femme est à Nantes"; "L'Anglais embarrassé"; "La Grosse caisse sentimentale"; "Le Dragon dans les lancers", que sais-je?

Après le succès, devait venir la célébrité, la gloire, la popularité. En 1887 Paulus devint, du jour au lendemain, comme une manière de chanteur national. Cette année-là la revue du 14 juillet mit au pincel un autre di-paru, le général Boulanger. Quand il revint de Longchamp, monté sur son cheval noir, le j-une général à la barbe blonde, la France, repêchée sur elle-même depuis 1870, se sentit renaître, ou plutôt revivre. Dès ce jour, Boulanger personnifia la revanche.

Quelques jours plus tard, Paulus créait "En revenant de la revue", du compositeur Desormes. Le succès de cette chanson fut foudroyant. Quand l'artiste se mit à chanter:

"Moi, j'ai faisais qu'admirer Le brav' général Boulanger,

la salle entière éclata en applaudissements, trépignait d'enthousiasme. Et, au moment du refrain, quand, le mouchoir à la main, le chapeau au bout de la canne, il se mit à arpenter la scène d'un pas cadencé, en chantant:

Gais et contents, Nous allons triomphants, De Paris à Longchamp, Le cœur à l'aise, Sans hésiter, Car c'est fait pour fêter, Voir et complimenter L'armée française.

ce fut du délire. On se souciait peu de la pauvreté des vers. Ces paroles naïves arrivèrent à leur heure. Elles répondaient aux aspirations secrètes du pays, à son amour de panache, au réveil de son énergie.

Dès lors, Paulus, pendant quelques années, fut l'idole du public. Son nom seul sur une affiche suffisait à remplir une salle. Il fut une des rares vedettes masculines qui assurèrent le maximum. Aussi les directeurs s'arrachaient-ils un aussi précieux artiste.

Paulus chanta le même soir dans quatre établissements, concerts ou théâtres. Et aucun des impresarios qui l'avaient engagé ne se plaignit de la concurrence qu'il se faisait à lui-même. Partout c'était la salle littéralement bondée, des fauteuils d'orchestre au dernier amphithéâtre. Paulus trouvait encore le temps de jouer des comères de revue, et, comme il pouvait avoir toutes les audaces, il osait arborer, le premier, sur une scène de café-concert, l'habit de couleur.

Ce fut pendant cette période qu'il créa "Le Bal au ministère, les Gardes municipaux, En chasse, Un tour de valse." Après avoir été le barde du boulangisme triomphant, il se refusa à en être le Tyrtée. L'étoile du général pâlisait; celle de Carnot naissait. Paulus changea sa canne d'épaulé et chanta "le Père la Victoire". Cette fois encore, ce furent partout des acclamations enthousiastes. Le nom du jeune compositeur Louis Ganne devint notoire du jour au lendemain.

Paulus, gri-gri par une telle destinée, perdit un peu la tête. Il mena la vie à grandes guides, se lança dans des spéculations, acheta un cru qu'il essaya de lancer sous le nom de Clos-Paulus. Malheureusement, les cigales ne se transfèrent point en fourmis. Les artistes sont en général de très mauvais hommes d'affaires. Paulus englobait, dans toutes celles qu'il entreprenait, la très jolie fortune qu'il avait gagnée en si peu de temps.

En même temps, son étoile à lui aussi pâlisait. L'âge venait. Le public, ingrat, oubliait son chanteur favori. Le génie arriva, puis la pauvreté. Et il y a quelques mois, le chansonnier Fursy organisa, à son bénéfice, une représentation qui apporta quelques douceurs à ses derniers jours.

Si la popularité de Paulus fut beaucoup aux circonstances, elle ne leur dut pas tout. Un artiste médiocre, dans les mêmes conditions, fût resté ignoré. Or Paulus était un excellent artiste, un artiste très original. Il avait une très jolie voix; agréable et perçante tout à la fois, une diction admirable. En outre, il fit toujours preuve d'un goût impeccable dans le choix des airs qu'il chanta. On peut remarquer, en effet, que toutes les chansons créées par Paulus se distinguent par la mélodie abondante, facile, distinguée même dans le débailé, par des rythmes toujours ingénieux. L'homme qui choisit ou inspira ces morceaux, que tout le monde fredonne encore, n'était évidemment pas le premier venu

WEST END.

A en juger par les deux premières soirées le programme de cette semaine à West End obtiendra un grand succès.

Clifford A. Miller, surnommé le "Roi des Menottes", est un héros d'une force incomparable. Il se débarrasse des entraves les plus compliquées et les plus solides avec une facilité qui tient du prodige. Il a fait la conquête du public dès dimanche soir.

Les autres numéros de vaudeville, qui comprennent du chant et de la danse, sont également très intéressants, et le concert de l'orchestre Lombardo est très apprécié.

Une nouvelle série de vues a été inaugurée dans le cinématographe.

FAITS DIVERS.

La Foire de St-Maurice.

Ainsi que l'avait fait prévoir l'empressement des paroissiens et de leurs amis à se rendre à la foire donnée récemment au bénéfice de l'Église de St-Maurice, le succès financier de l'entreprise a été d'un plus brillant. La recette totale a été de \$2,750, laissant un bénéfice net de \$2,300.

Le très digne et très sympathique curé de la paroisse, le révérend père J. P. Solignac, est très touché de l'affection que lui ont montrée ses paroissiens en cette occasion, et dans un public adressé par lui les remerciements du plus profond de son cœur.

Emprunts approuvés.

À des réunions de membres du Board of Trade, de la Bourse du Cotton, de la Bourse des Valeurs, de la Bourse du Sucre et du Riz, de la Bourse des Bestiaux, de l'Union Progressiste et de la Bourse des Entrepreneurs tenues hier matin, deux bills intéressant la Nouvelle-Orléans et présentement soumis à la législature ont été discutés.

L'un de ces bills autorise la Commission du Port de la Nouvelle-Orléans à émettre un emprunt de \$3,500,000, l'autre autorise la commission du Chemin de Fer de Ceinture à emprunter \$2,000,000.

Les deux projets ont été hautement approuvés, et des résolutions en recommandant l'adoption ont été votées.

L'avis général est que ces mesures contribueront beaucoup à la prospérité future de la Nouvelle-Orléans. Le maire Behrman, à qui les résolutions adoptées ont été communiquées, applaudit les deux mesures pendant le séjour qu'il doit faire à Baton Rouge cette semaine. De leur côté les diverses Bourses enverront des représentants.

Malfaiteurs effrayés.

Des malfaiteurs avaient réussi à défoncer la porte de l'épicerie de Vincent Meclit située au numéro 150 de la rue Claiborne, hier entre trois et quatre heures du matin, quand la chute d'une barre de fer a réveillé les habitants de la maison.

Effrayés, les malfaiteurs ont pris la fuite.

Edition Hebdomadaire de "Abelle".

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les nouvelles, littéraires, politiques et sociales, dans l'"Abelle" quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent en lire leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous le vendons sous bande dans nos bureaux à raison de 10 cts le numéro.

Assemblée Générale de la Louisiane.

Baton Rouge, 15 juin 1908.

La législature de l'Etat de la Louisiane est entrée hier dans la sixième semaine de la session ordinaire de 1908, chaque chambre ayant un ordre du jour très chargé.

Parmi les plus importantes mesures qui seront discutées cette semaine figurent les bills relatifs à la prohibition, à l'abolition des paris de courses et des opérations à terme sur le coton.

Les comités entendront de nombreux intéressés et seront conséquemment très occupés.

Mardi soir à huit heures s'ouvrira au sénat la discussion du projet de loi tendant à la suppression des courses à la Nouvelle-Orléans, et cette discussion permettra peut-être d'augurer de la décision finale. Pour le moment le sénat paraît à peu près également divisé. On croit dans certains cercles, toutefois, que le bill Cordill tendant à la création d'une commission des courses a gagné considérablement en faveur.

Le bill Locke prohibe le jeu sur les champs de courses, le pari au livre et le pari à l'autel. Il ne permet que le pari individuel.

Le lieutenant-gouverneur, qui est de droit président du sénat, va demander aux comités judiciaires du sénat réunis de décider s'il a le droit d'exprimer le vote définitif lorsque l'assemblée est également partagée.

Il est possible que cette situation se présente très prochainement, lorsque les bills sur la prohibition et les courses seront mis au scrutin. Des négociations ont été entamées pour l'amendement du bill Doussan tendant à l'établissement de la prohibition dans tout l'Etat. D'après cet amendement la question de prohibition serait soumise au vote dans tout l'Etat, mais le résultat du scrutin ne serait pas applicable aux paroisses dans lesquelles la question aurait été soumise au referendum.

L'amendement a été proposé par M. Smith, de Cadeo, qui dit que des partisans de la prohibition de vote seraient pas pour le bill Doussan dans sa forme actuelle.

L'auditeur ambulant Archie M. Smith a remis au gouverneur Sanders un rapport de son enquête sur les affaires du bureau de santé d'Etat. Le gouverneur examinera soigneusement ce rapport avant de le rendre public.

SENAT.

À midi 45 le Sénat entra en séance et vingt-sept membres répondent à l'appel.

M. McCulloch présente un rapport de minorité sur le bill relatif à la responsabilité des employés, qui a été l'objet d'un rapport favorable de la part du comité judiciaire conjoint. Ce rapport de minorité est signé de six membres.

Bills déposés: Par M. Favrot, amendement constitutionnel requérant les compagnies de chemins de fer de transporter gratuitement les fonctionnaires d'Etat voyageant pour le service public.

Par M. Drew, déterminant les valeurs qui peuvent être fournies en garantie des fonds de l'Etat par les banques fiscales.

Par M. Drew, autorisant les villes de plus de mille habitants, exceptée la Nouvelle-Orléans, d'établir des limites d'indivision.

Par M. Smart, amendement constitutionnel permettant aux attornés de district de recevoir comme honoraires un cinquième des amendements perçus.

CHAMBRE.

Quatre-vingt-dix-sept membres sont présents à l'ouverture de la séance. M. Miller et Byrne sont chargés d'examiner les papiers et les livres du Collège du Centenaire pour établir l'intérêt de l'Etat.

M. Delahoussaye, Polk et Clinton sont nommés membres du comité chargé d'investigation dans les affaires du bureau des levées d'Atchafalaya.

Divers rapports sont déposés, comme suit: Défavorable sur le bill Byrne relatif à l'organisation des compagnies locales d'assurances sur la vie.

Favorable sur le bill Thomas relatif à l'émission de bons pour le remboursement de la dette de l'Etat.

Un mémoire de l'Union Typographique numéro 17 relativement aux heures de travail des enfants est présenté à la Chambre par le président.

M. Allen dépose un rapport de minorité contre le comité d'Hygiène sur le bill Clalborne créant un bureau d'ostopodes.

Avis de dépôts des bills suivants: Par M. Jahnke, requérant le célibataire des deux sexes de se marier ou d'adopter des enfants.

Par M. Locke, amendement la loi de 1908 relative à l'instruction publique à Lac Charles.

Par M. Chauvin, pourvoyant aux frais de voyage des juges et attornés de district.

Par M. Young, interdisant l'expédition de bestiaux malades dans l'Etat.

Par M. Shattuck, relativement à l'institution de procès par l'Etat contre des corporations privées, associations en commandite, etc.

Par M. O'Bannon, protégeant le bailleur contre la perte des récoltes.

Bills déposés: Par M. Lebeau, requérant les députés-shérifs de rapporter les violations des lois sur le jeu et les "slot machines".

Par M. Kallaki, pourvoyant à l'arrestation des gens libérés du pénitencier par les shérifs, amendement la loi de 1894 créant un bureau de charité d'Etat.

Par M. Smith, requérant l'enregistrement immédiat des naissances et des décès.

Le traitement des prisonniers.

Un matelot de la canonnière "Isle de Luzon", John Callahan, a coupé le cou de son camarade, le matelot de l'Etat Unia Chippella sous l'accusation d'avoir pris possession d'une lettre qui ne lui appartenait pas.

Callahan a été mis sous caution de \$250, et le juge lui a permis de la signer lui-même.

Au cours de son interrogatoire Callahan a prié le commissaire des Etats Unia Chippella sous l'accusation d'avoir pris possession d'une lettre qui ne lui appartenait pas.

Callahan a été mis sous caution de \$250, et le juge lui a permis de la signer lui-même.

Au cours de son interrogatoire Callahan a prié le commissaire des Etats Unia Chippella sous l'accusation d'avoir pris possession d'une lettre qui ne lui appartenait pas.

Callahan a été mis sous caution de \$250, et le juge lui a permis de la signer lui-même.

Au cours de son interrogatoire Callahan a prié le commissaire des Etats Unia Chippella sous l'accusation d'avoir pris possession d'une lettre qui ne lui appartenait pas.

Callahan a été mis sous caution de \$250, et le juge lui a permis de la signer lui-même.

Au cours de son interrogatoire Callahan a prié le commissaire des Etats Unia Chippella sous l'accusation d'avoir pris possession d'une lettre qui ne lui appartenait pas.

Callahan a été mis sous caution de \$250, et le juge lui a permis de la signer lui-même.

Au cours de son interrogatoire Callahan a prié le commissaire des Etats Unia Chippella sous l'accusation d'avoir pris possession d'une lettre qui ne lui appartenait pas.

Callahan a été mis sous caution de \$250, et le juge lui a permis de la signer lui-même.

Feuilleton

DE

L'ABELLE DE LA N. O.

No 124 Commencé le 5 Janvier 1908

BELLE AMIE

GRAND ROMAN INEDIT.

PAR PAUL BOUGET

QUATRIÈME PARTIE

LES SACRIFIES

IX

FIN DU L.

Swiss.

Il le trouva dans son cabinet de l'avance Victor Hugo, affairé

au milieu de plans et de devis. Mais dès l'entrée de Claude, l'architecte — un de ces bons colosseux blonds et doux, aussi serviables qu'expensifs — se précipita à sa rencontre.

— Mon vieux Danlieu, toi... eh! — Mais oui, tu vois. — Ah!... il y a des années que j'y invite! et pour t'être fait désirer... tu l'as réellement fait désirer. Encore, je paraisais bien que tu ne viens pas aujourd'hui exprès pour moi!

— Mon Dieu... murmura Claude, visiblement gêné. — Allons, fais preuve de franchise et avoue que ce n'est pas précisément pour me serrer la main et m'annoncer que tu déjeunes avec moi que tu as franchi le seuil de ma porte...

— Je l'avoue, — Mais, remarquait alors les cheveux grisonnants, le dos courbé, le visage amaigri, les traits altérés de l'ingénieur, Dambrun s'exclamait: — A propos... tu as été éprouvé, il y a quelques mois, par un grave malheur?... J'ai eu ça, incidemment, par un client de Saint-Trépez qui vient assez souvent et avec qui j'ai pu, à plusieurs reprises, parler de toi... Tu as perdu un de tes enfants... un petit garçon, tu crois?

— Oui, murmura Claude tristement. Il ajouta: — Et hier... pas plus tard... j'ai enterré ma mère. — Ah! mon pauvre vieux... mon pauvre vieux... Je te plains, dans ce cas, très sincèrement. — De nouveau, le colosse s'empara des mains de Claude et il les serrait dans les siennes. — Son visage s'était assombri. Il ne souriait plus. — Après un silence, il poursuivit: — Je comprends, maintenant pourquoi je te vois avec les traits tirés et la mine si mauvaise. Après des épreuves semblables, comment n'en serait-il pas ainsi! J'ai passé par là, moi aussi — pour ma mère — pas pour des enfants que je n'ai pas et que j'aurai jamais, puisque j'ai pris la résolution de rester célibataire. — Tu sais par conséquent ce que c'est et ce qu'on éprouve. Mais il faut avoir du courage. Il te reste une jeune femme qui doit être charmante... qui doit t'adorer, car tu as certainement fait toi, un mariage d'amour... Il te reste aussi d'autres enfants... adorables eux aussi... une fille, tout au moins, n'est-ce pas?

— Oui, balbutia Claude, dont le visage s'assombriait encore un peu plus. — Eh bien, alors, mon pauvre vieux, ce doit être une consolation, ça. — C'est assés un devoir qui t'est dicté.

— Un devoir qui t'impose la résignation... — Puis l'architecte entraînant Claude dans un coin où se trouvait un large divan sur lequel il le força à prendre place: — Assieds-toi, mon vieux, et comme tu le désires, causons. — L'ingénieur leva la tête vers son ami et il questionna: — Tu as reçu ma dépêche? — Oui, hier. Tu m'annonçais ta visite sans plus... ça m'a fait bigrement plaisir entre nous. Je ne regrette qu'une chose, c'est que tu viennes de passer par de si douloureux moments. — Car tu sais que si tu n'as pas toujours été chio à mon égard... vu l'oubli dans lequel tu m'as laissé... je ne t'ai, moi, jamais retiré mon affection. — Et vraiment ce que tu m'as dit là m'a peiné. — Tu es bien aimable. Je sais parfaitement que je peux compter sur ta vieille affection. — Et tu vas en avoir une preuve immédiate. — Car tu as deviné la vérité tout à l'heure. Il y a un motif intéressé à la visite que je te fais. — Je me doutais bien, mon pauvre vieux, que tu ne venais pas pour mes beaux yeux! — J'ai un service à te demander. — Parle. Et si je puis te le rendre, ce service... tu sais bien que c'est chose entendue. De quoi s'agit-il?

— D'une preuve de confiance à me donner. — Vas-y donc, te dis-je, pais-je t'écoute. — Je te demande de me servir de témoin. — De témoin... Pourquoi faire? — Et de nature bienheureuse, oubliant déjà la tristesse de son ami: — Tu ne vas cependant pas te remarier, je suppose? — Non. Ce n'est nullement de cela qu'il s'agit, mais d'une affaire d'honneur. Je me bats... — Tu te bats... Un duel... — Oui, Danlieu? — Parfaitement. — Eh bien! tu me renverras, mon ami; tu me renverras en me lâchant dans l'estomac un coup pas ordinaire! — Remets-toi. — Tu en parles à ton aise, toi! — Est-ce qu'on se remet comme ça d'un coup semblable! — Il n'y a là rien d'extraordinaire. Bien d'autres déjà se sont battus. — Si tu raisones de la sorte! — Je raisonne ainsi qu'il y a lieu de raisonner. — C'est sérieux... Vraiment tu ne blagues pas? — Voyons... Dambrun... Après ce que je viens de t'annoncer!

— C'est vrai... pardon, mon vieux, pardon. Mais vois-tu m'attendais à peu à une pareille histoire!

— Elle arrivent toujours ces histoires-là lorsqu'on s'y attend le moins! — Mais tu te bats... Où cela? — Mais à Nice. — Bien sûr! — Je ne sais pas encore la date exacte... Demain... après-demain, sans doute. En tout cas, dès que les conditions de la rencontre auront été arrêtées. — Alors... c'est moi qui devrais t'assister dans cette affaire-là? — Je te le demande. — C'est que... mon vieux... et en toute franchise... je dois t'avouer que je ne suis nullement versé dans cette partie-là... Je te dirai même plus, c'est que je n'y connais rien... tu m'entends... absolument rien. — Moi je débrouille mes plans de villes, mais je ne vois guette dans le code des affaires d'honneur. — Peu importe! — Tu crois ça? — J'ai mon premier témoin déjà... c'est lui qui se chargera de tout. Tu n'auras qu'à approuver purement et simplement ce qu'il te dira. — En ce cas, c'est différent. Et où est-il ce premier témoin? — A l'Hotel-Flage. — Je ne le connais sans doute pas? — Non, c'est un Parisien. — Un débrouillard, alors? — Plutôt... Un baron très connu dans le monde.

— Oh! tu te mets bien... Seulement, dis-moi, je ne vais pas oser avec lui. — Un garçon charmant... — Ça ne fait rien... Je ne suis qu'un vulgaire démocrate... et, à côté de son aristocratie, me retourne va faire triste figure. — Ne dis pas de sottises, mon vieux Dambrun. — Mais je parle de raison. — Non... Belleuse est, je te le répète, le plus aimable camarade qui soit. — Pas entiché de son blason?... — Ah! que non... — Pas peur! — Tout le contraire. La main tendue à tout le monde. — Allons, tu me rassures un peu. — Rassure-toi même tout à fait; tu verras que je n'exagère rien. — Belleuse le mettra tout de suite à ton aise. — Tu me présenteras? — Naturellement. — En m'excusant d'avance de ma orasse ignorance en matière d'armes et de combats. — C'est entendu. — Seulement, je regrette sincèrement, mon cher Dambrun, de te causer un pareil dérangement. — Veux-tu bien te taire! — Tu avais l'air si affairé lorsque je suis entré. — J'ai, en effet, énormément de travail en ce moment.